



Sortir meuble après rénovation fenêtre

Par liarddefrance

Bonjour , j 'ai emménagé l'an dernier dans un maison de ville et depuis , le propriétaire a remplacé les fenêtres . Ce à quoi je n 'avais pas pensé , ma literie et une partie d'encadrement d'une amoire passaient très juste dans les anciens ouvrants , ce qui veut dire que mes meubles ne passent plus du tout !!!! Je compte avertir le propriétaire de cet ennui maisQui se charge du démontage ? Qui doit prendre en charge si il y a une facture à payer ? Merci d'avance de vos retours .

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouviez refuser les travaux...

Maintenant qu'ils sont faits, vous devez vous débrouiller pour votre déménagement, les déménageurs pro ont l'habitude des cas compliqués...

Mais vous ne devez pas endommager les menuiseries sous peine de devoir en payer les réparations.

Consultez votre assureur ou encore des déménageurs pro.